

AVIS PUBLIC


EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par la soussignée, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal qui s'est tenue le 3 décembre 2020 à 19h00 en vidéoconférence, un avis de motion pour le projet de règlement a été présenté, à savoir :

Règlement pour des frais de refinancement règlement 2020-384 décrétant un emprunt de 236 420\$ pour pourvoir aux frais de refinancement des règlements d'emprunt numéro 2013-290, 2012-266, 2014-302.

Le projet de règlement sera présenté à la séance régulière du 8 décembre, à 19 heures en vidéoconférence


Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, 4 décembre 2020



Marie-Josée Vanasse Trésorière

.....

Je, soussignée, Marie-Josée Vanasse certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 22h00, le 4 décembre 2020.



Marie-Josée Vanasse